

DIRECTIVES - BOURSES DE LA FONDATION COLE 2023-2025

(pour la recherche clinique, translationnelle et fondamentale pour la leucémie et les lymphomes chez les enfants et les jeunes adultes)

La Fondation Cole offre des bourses pour des fellows de clinique (titulaires d'un MD), des stagiaires postdoctoraux et des étudiants au doctorat pour promouvoir la recherche chez les enfants et les jeunes adultes dans les domaines de la pré-leucémie, la leucémie, les lymphomes et autres types de maladies reliées à la leucémie ainsi que dans le domaine du développement des soins cliniques pour les patients atteints de ces fléaux.

Les candidats admissibles devront:

- Avoir un statut temps plein soit à l'Université de Montréal, à l'Université McGill ou à l'INRS-Institut Armand-Frappier
- Être inscrit à un programme d'études de cycle supérieur (PhD) ou à un programme postdoctoral ou clinique
- Compléter un formulaire de la Bourse de la Fondation Cole
- Fournir une lettre d'appui du directeur du laboratoire d'accueil qui, entre autres renseignements, comprend la description du programme du mentorat en place pour le candidat. Notez que si le superviseur connaît l'étudiant depuis moins d'un an, une lettre d'appui supplémentaire du superviseur précédent est requise.

Ce concours est ouvert à tous, citoyens canadiens ou étrangers. Les activités de recherche du boursier peuvent être effectuées dans la région métropolitaine de Montréal. Il sera possible également pour le candidat de faire un stage de perfectionnement dans un établissement étranger en accord avec son directeur de recherche.

La Fondation Cole privilégie particulièrement les demandes pour la recherche translationnelle et clinique. Dans le domaine de la recherche clinique, le boursier devait consacrer au moins 50% de son temps à la recherche et ceci devait être certifié par son superviseur dans le formulaire d'appui.

Les dossiers seront évalués par un comité d'experts pour la pertinence du mandat de la Fondation Cole, l'excellence académique et scientifique, la qualité du laboratoire d'accueil et la cohérence du programme de recherche avec les priorités du milieu d'accueil.

Les bourses sont offertes pour une période de deux ans. Les versements pour la deuxième année sont conditionnels d'un avis favorable du directeur du laboratoire d'accueil. Les montants de ces bourses sont : 50 000\$ pour les fellows de clinique, 50 000\$ pour les stagiaires postdoctoraux et 25 000\$ pour les candidats au doctorat. Un supplément pouvant aller jusqu'à 2 000\$ pour les fellows et les stagiaires postdoctoraux et jusqu'à 1 000\$ pour les candidats au doctorat sera accordé pour leurs activités académiques (assistance à des congrès, etc.) à chaque année.

Si un candidat fait une demande pour une deuxième bourse, cette demande doit démontrer un progrès important dans la recherche effectuée depuis la première demande de bourse. Les candidats ne peuvent demander plus de deux bourses de la Fondation Cole pour le même niveau d'études. De plus, un candidat ne peut demander une bourse pour les études (Doc, Post-Doc) qui dépassent 5 ans.

Les candidats qui détiennent d'autres financements confirmés tels que le FRQS ou un niveau de financement similaire ne sont pas éligibles pour la bourse.

Le laboratoire du directeur de recherche est chargé de financer 50% du montant de la bourse. Cependant, si le directeur de recherche du candidat (le superviseur) a été un directeur pour moins que 5 ans au moment de la date limite de soumission, la Fondation Cole financera 100% du coût de la bourse.

La date finale de soumission pour le prochain concours est le 27 janvier 2023. Les formulaires pour la soumission des candidatures et les formulaires pour les lettres d'appui peuvent être obtenus en ligne de l'Institution hôte (Université de Montréal, Université McGill ou INRS-Institut Armand-Frappier) ou sur le site web de la Fondation Cole (<https://www.colefoundation.ca/home-francais/programme/bourse-de-recherche/>). Les formulaires et lettres d'appui complétés seront soumis par courriel au responsable de l'Institution hôte. Les lauréats seront annoncés à la mi-avril 2023 et les bourses débiteront le 1^{er} juillet 2023.

Adresses des responsables de l'Institution hôte pour la soumission des demandes :

Patrick Robinson
Fellowships Coordinator
Faculty of Medicine
McGill University
McIntyre Building, Room 637
3655 Promenade Sir William Osler
Montreal, QC H3G 1Y6

gradstudies.med@mcgill.ca

Jean-François Bouchard
Vice-décanat à la recherche et au
développement
Faculté de médecine
Université de Montréal
Pavillon Roger-Gaudry,
bureau N-412
2900 Édouard-Montpetit
Montréal, QC H3T 1J4

jf.bouchard.1@umontreal.ca

Éric Déziel
Directeur (par interim)
INRS-Institut Armand-Frappier
531 boul. des Prairies
Laval, QC H7V 1B7

Directeur.AFSB@inrs.ca